

BOUÉE-DIMANCHE 5 MAI 2019 - VIDE GRENIER 26ème FOIRE à la BROCANTE

Le comité des fêtes de Bouée vous invite à y participer

Règlement

- Le coût de l'emplacement est de 12 € pour 4m linéaires **sur réservation**.
- **Il est sans véhicule (accès autorisé pour l'installation et le départ)** sauf accord préalable
- L'installation sur le terrain se fait à partir de 7 heures, les emplacements sont numérotés et réservés
- Votre emplacement est réservé jusqu'à 9h00

Si vous êtes intéressé nous vous demandons de renvoyer ce bulletin de participation accompagné du **règlement à l'ordre du comité des fêtes de Bouée** (1)

à Mr Alain Monnié - 9 route de la Loire 44260 BOUÉE Renseignements 06 81 13 26 57

(1) L'activité de l'exposant non professionnel doit correspondre à une « Vente au déballage d'objets et mobiliers usagés » selon les règlements en vigueur.



COUPON A DÉCOUPER ET RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT

VIDE GRENIERS

NomPrénom

Bouée – 2019

Adresse

VILLE CODE POSTAL

Téléphone Courriel@..... (conseillé)

PARTICULIER N° **PIECE D'IDENTITE** (préciser PC, CI ou passeport) (N°obligatoire)

Délivrée le àpar

BROCANTEUR N° SIRET

Nombre d'emplacements extérieurs (4m) x12 € =€

DATE SIGNATURE Le brocanteur reconnaît approuver le règlement

